

# Activités de sensibilisation à la propriété intellectuelle

La plupart des offices de propriété intellectuelle ont mis en place des programmes de sensibilisation sur les différents types de droits de propriété intellectuelle et sur la manière de les gérer dans différents contextes. Ces programmes visent aussi à encourager les innovateurs à utiliser ces outils importants.

Ces programmes ne font généralement pas de distinction entre les technologies mais récemment, des offices de propriété intellectuelle ont mis en place des activités de sensibilisation portant spécifiquement sur les innovations vertes et établissant un lien entre droits de propriété intellectuelle, innovation verte et réalisation des objectifs de développement durable.

Une série d'outils produits par l'office de propriété intellectuelle ou par plusieurs organismes publics en collaboration, peut être utilisée pour sensibiliser le public sur le rôle important que la propriété intellectuelle peut jouer pour stimuler les investissements, les partenariats, l'activité de recherche-développement et la commercialisation de nouvelles solutions vertes. Ces outils comprennent notamment des publications et études de cas sur l'utilisation des droits de propriété

intellectuelle par les innovateurs de solutions technologiques vertes, des programmes éducatifs sur l'importance de la protection et de l'application de la propriété intellectuelle, des publications sur la commercialisation, des guides sur l'élaboration d'une stratégie de propriété intellectuelle, des ressources en ligne sur la propriété intellectuelle concernant des technologies vertes, des webinaires et événements, etc.

Ces activités s'inscrivent généralement dans une stratégie nationale plus vaste. Par exemple, en Europe, un office de propriété intellectuelle soutient la mise en place d'une stratégie nationale pour l'innovation, axée principalement sur la croissance découlant de l'innovation et la croissance propre. Suivant cette stratégie, l'office a lancé de nouveaux programmes de sensibilisation sur la manière dont la propriété intellectuelle contribue à des objectifs verts.

Les activités et les produits peuvent être adaptés pour certains publics en particulier, par exemple : entreprises situées dans des parcs technologiques verts ou instituts de recherche dont l'essentiel de l'activité porte sur les technologies vertes.

## Effet escompté

Encourager l'innovation verte et les investissements correspondants en aidant les innovateurs à s'appuyer plus efficacement sur leur portefeuille de droits de propriété intellectuelle et à gérer ces droits pour attirer les investissements et les partenariats et commercialiser de nouvelles solutions vertes.

## Bénéficiaires

Innovateurs dans le domaine des technologies vertes, venant du secteur privé ou du secteur public. Ces derniers comprendront mieux comment les droits de propriété intellectuelle peuvent les aider à réaliser leurs objectifs et ils seront encouragés à utiliser ces outils.

Ce type d'initiative peut être bénéfique à l'office de la propriété intellectuelle car le public perçoit mieux à quel point le système de propriété intellectuelle est important pour réaliser les objectifs écologiques. Le public comprend mieux l'innovation dans les technologies vertes et les politiques qui la rendent possible.

## Aspects à prendre en considération pour la mise en œuvre

- Les offices de propriété intellectuelle s'appuient souvent sur une approche consistant à mobiliser l'ensemble des pouvoirs publics pour réaliser les objectifs de développement durable et pour mener à bien l'ordre du jour défini en matière d'innovations vertes. Les offices s'attachent en particulier à sensibiliser sur la manière dont la propriété intellectuelle peut contribuer à la transition écologique.
- Il est simple d'ajouter un élément "vert" aux activités existantes de sensibilisation à la propriété intellectuelle.
- Selon l'étendue des activités, il n'est pas nécessaire de prévoir un coût très élevé pour l'élaboration d'informations et de documentations vertes et d'autres supports pédagogiques.
- Travailler avec des partenaires tels que des ONG, des cellules de réflexion, des groupes industriels ou des entreprises pour les campagnes de sensibilisation sur la propriété intellectuelle et les innovations vertes peut aider à réduire la charge de travail de l'office de la propriété intellectuelle tout en renforçant l'impact.
- Il peut être conseillé d'intégrer des activités de sensibilisation sur les technologies vertes dans des stratégies plus vastes de formation sur la propriété intellectuelle et/ou des programmes publics plus vastes visant à promouvoir la transition écologique. Cela pourrait contribuer à la gestion et à l'efficacité des ressources.